



FORMATION AFN 2008 LA MALTRAITANCE DES FEMMES : CONNAÎTRE, REPÉRER, ACCOMPAGNER

CONTEXTE

CHAQUE ANNÉE, les femmes seraient des millions à subir dans le silence, la honte et la peur : les coups et les insultes. Il s'agit d'une violence protéiforme qui n'épargne aucun milieu social et culturel. Le 24 novembre 2004, un plan triennal de lutte contre les violences faites aux femmes a été présenté par le ministre en charge

de la parité au Conseil des Ministres. Puis la loi du 4 avril 2006 est venue renforcer la prévention et la répression des violences au sein du couple.

OBJECTIFS

CONNAÎTRE les concepts de violence et de maltraitance.
DÉFINIR la maltraitance et ses conséquences sur les plans juridique, social, humain et sociétal.
SAVOIR REPÉRER une situation de détresse.
PROPOSER à la victime un suivi et une prise en charge, lui communiquer ses droits, la diriger vers des lieux, réseaux et personnes susceptibles de l'aider.

PUBLIC VISÉ

Personnels des services d'urgences, de soins et sociaux concernés par la problématique.

PROGRAMME

Organisme de formation APOP FORMATION

En France, tous les 3 jours, une femme meurt victime de violences conjugales.

JOUR 1

- Connaître les concepts : lister les différentes formes de violence et de maltraitance faites aux femmes
- Les mythes et préjugés autour de la problématique des violences
- L'ampleur du phénomène des violences faites aux femmes et mesurer les conséquences de ces violences sur le plan humain, social et sociétal
- Les conséquences des différentes formes de maltraitance des femmes

et un tableau clinique des violences en caractérisant les différents types de traumatismes (approche psychologique).

JOUR 2

- Les différentes étapes du processus judiciaire, les acteurs de la chaîne pénale
- Le cadre législatif, réglementaire, normatif en matière d'infraction pénale
- Les acteurs du réseau et leurs rôles
- Les principes d'une posture professionnelle dans la relation d'aide
- Repérer une femme en situation de détresse et intervenir de façon professionnelle
- Accompagner de façon professionnelle une victime vers un processus de réparation.

INFORMATIONS